



Micheline **Béné Frey**;
Gabrielle **Béné** et son compagnon Albert **Schwab**;
Daniel et Edmée **Béné Dupraz**;
Jérôme et Nadine **Béné Vuissoz** et leurs fils Guillaume et Alexandre;
Claudine et Emile **Burghartz**;
ainsi que les familles **Weber, Campéol, Prévi, Chapuis, Chbib, Noger, Frey, Arnoldy, Ackermann**, parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Didier **BÉNÉ**

retraité SI

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, parrain, cousin, neveu, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le dimanche 12 avril 2009, dans sa 61e année, après de longues souffrances supportées avec un courage exemplaire.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 avril, à 11 heures, en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges, où Didier repose.

L'incinération suivra dans la stricte intimité.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Ligue genevoise contre le cancer, Ccp 12-380-8.

Domicile: 8, chemin du Repos, 1213 Petit-Lancy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R.I.P.